



Assemblée générale de l'ACS 2024 du 20 juin à Neuhausen am Rheinfall SH

Propositions pour le point 6 de l'ordre du jour : élections générales de renouvellement du comité 2024-2028 et renouvellement de la présidence

Situation de départ

En 2024, le Comité comprend actuellement 16 membres issus des autorités exécutives communales ainsi que des membres des Chambres fédérales ayant de l'expérience en politique communale. En outre, une personne représente la Fédération suisse des bourgeoisies et corporations (FSBC) au sein du comité de l'ACS. En 2024 auront lieu les élections générales pour la législature 2024-2028, dans le cadres desquelles les changements sont prévus :

Les membres suivants se retirent du Comité de l'ACS :

- Hannes Germann, conseiller aux États, ancien syndic d'Opfertshofen SH, président de l'ACS (membre depuis 1999)
- Claudine Wyssa, ancienne syndique de la commune de Bussigny VD, vice-présidente de l'ACS (membre depuis 2020)
- Dr. Rudolf Grüninger, Bâle, ancien président de la FSBC (membre depuis 2000)
- Jürg Marti, ancien syndic de Steffisburg BE (membre depuis 2016)

Les membres actuels du Comité suivants se présentent pour une réélection :

- Beat Bucheli, syndic de Werthenstein LU (membre depuis 2017)
- Stéphane Coppey, syndic de Monthey VS (membre depuis 2018), président de la Fédération des Communes Valaisannes
- Felice Dafond, syndic de Minusio TI (membre depuis 2020), président de l'Associazione Comuni Ticinesi
- Nina Gansner, députée au Grand Conseil, ancienne syndique de Seewis GR (membre depuis 2023)
- Sandra Hess, députée au Grand Conseil, syndique de Nidau BE (membre depuis 2023)
- Jean-Michel Karr, conseiller municipal de Chêne-Bougeries GE (membre depuis 2016)
- Jörg Kündig, syndic de Gossau ZH, vice-président de l'ACS, président de l'Association des présidents de communes du canton de Zurich (membre depuis 2016)
- Irène May, syndique d'Ingenbohl SZ (membre depuis 2020)
- Priska Seiler Graf, conseillère nationale, ancienne conseillère municipale de Kloten ZH (membre depuis 2018)
- Gérald Strub, député au Grand Conseil, ancien syndic de Boniswil AG (membre depuis 2020)
- Boris Tschirky, député au Grand Conseil, syndic de Gaiserwald SG (membre depuis 2020)
- Christian Zuber, maire de Soyhières JU (membre depuis 2020)

Les candidat(e)s suivant(e)s se présentent à l'élection en tant que nouveau membre du comité :

- Michael Götte, conseiller national, syndic de Tübach SG
- Marie-France Roth Pasquier, conseillère nationale, conseillère communale de Bulle FR
- Georges Schmid, président de la FSBC, Viège VS
- Chantal Weidmann Yenny, députée au Grand Conseil, syndique de Savigny VD, présidente de l'Union des Communes Vaudoises UCV
- Mathias Zopfi, conseiller aux États, député au Grand Conseil, ancien vice-syndic de Glaris Sud GL

Considérations

1.

Le Comité de l'ACS prend connaissance de la demande de démission des trois membres du Comité ainsi que de celle du président, et les remercie chaleureusement pour leur travail et leur engagement pour l'ACS. Le Comité leur souhaite un avenir en bonne santé et beaucoup de satisfaction sur le plan privé et professionnel.

2.

Conformément à l'art. 12 let. f et g des statuts de l'ACS, l'assemblée générale élit les nouveaux membres ainsi que le nouveau président ou la nouvelle présidente de l'ACS. Les critères d'élection selon l'art. 14 des statuts de l'ACS doivent être pris en compte. Dans le cas présent, les conditions d'élection sont remplies pour les candidates et candidats proposés à la nouvelle élection. Le Comité de l'ACS propose donc les candidates et candidats mentionnés pour l'élection au Comité de l'ACS pour la législature 2024-2028. Il propose en outre l'élection du conseiller aux Etats Mathias Zopfi en tant que nouveau président de l'ACS.

Propositions à l'assemblée générale

1.

Le comité propose à l'assemblée générale de procéder aux élections générales de renouvellement (procédure) en bloc et d'élire les candidat-e-s présenté-e-s pour la période 2024-2028 en bloc.

2.

Le comité propose à l'assemblée générale d'élire Mathias Zopfi, conseiller aux États du Canton de Glaris, à la présidence de l'Association des Communes Suisses (ACS) pour la période 2024-2028.

Berne, le 15 mai 2024 / Comité de l'ACS